

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2025
Délibération n°102

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 12 septembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard ; HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; ADISON Franck ; JEANE Virginie ; CHERFILS Jacqueline ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu ;

Absents : VIESSANT Céline ; MOUGIN Rémi ; MOSSO Véronique ; VERNET Laurent

Procurations :

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'OPTIMISATION DE LA PISTE DE SKI DU GOITREUX

Le conseil d'administration de la régie des remontées mécaniques propose dans le cadre des travaux d'investissement d'optimiser le tracé de la piste du Goitreux. Le projet a été estimé à 65 000€HT.

Le département des Hautes Alpes a attribué une subvention de 32 500€ et la région PACA a attribué une subvention de 19500€, soit un taux de subvention 80%.

La société Allamano a remis une offre d'un montant de 60 363 €HT.

Vu le code de la commande publique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Autorise madame le Maire à signer l'offre de la société Allamano d'un montant de 60 363 €HT

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

